

REUNION 07 JUIN 2021

Le sept juin deux Mille vingt et un à 20 heures le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la salle socioculturelle, sous la présidence de **Raymond CARVILLE, Maire**.

ETAIENT PRESENTS : M. CARVILLE, M. FERRARI, Mme LE CORRE, M. MODESTE, M. BOURGUIGNON, Mme LEBAS, Mme GALVAN, Mme GIRON, Mme OZENNE, Mme RAULT, M. MORAND, M. LEBAS.

ABSENT : M. MOTIER (1 pouvoir), M. BAR (1 pouvoir), Mme LEVEILLE

Secrétaire de séance : Astride LE CORRE

Approbation du compte rendu

Les membres du conseil municipal, à l'unanimité des présents, adopte le compte rendu de la séance du lundi 10 Mai 2021.

Dépenses à imputer sur le compte 6232 Fêtes et Cérémonies

Monsieur le Maire informe le conseil municipal qu'il faut détailler les secteurs de dépenses imputées sur le compte 6232 Fêtes et Cérémonies. Il est précisé que le budget 2021 prévoit une somme de 11 000 € sur ce poste et liste les différents groupes de dépenses qui seront imputés sur le compte 6232.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité des présents, décide que seront imputées sur le compte 6232 Fêtes et Cérémonies les dépenses suivantes :

- Les dépenses liées aux festivités communales (feu d'artifice)
- Les dépenses liées aux diverses cérémonies communales publiques (fleurs, apéritifs, mariages, inhumations, vœux, fêtes de la commune, cérémonies à caractère officiel comme le 8 mai et le 11 novembre,...)
- Le repas des anciens
- Les dépenses liées aux échanges internationaux
- Autres dépenses liées aux cérémonies à caractère public et général

Subvention « Les écrivains en Suisse Normande »

Monsieur le Maire fait part au conseil municipal d'un courrier reçu de l'Association « Les écrivains en Suisse Normande » demandant une subvention pour les actions qui vont être menées à Clécy les 26 et 27 Juin 2021.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal accepte de verser une subvention de 200 € à l'Association « Les Ecrivains en Suisse Normande ».

Travaux et projets

Projet de déplacement de l'Office de Tourisme : Monsieur le Maire informe le conseil municipal que l'audit sera effectué le mercredi 9 juin 2021.

Aire de jeux : Monsieur le Maire informe le conseil municipal que les jeux pour enfants situés au Beau Site ont été démontés compte tenu de leur vétusté pour des raisons de sécurité. Un panneau d'information sera mis sur le site.

Monsieur le Maire demande à la commission jeunesse de réfléchir à leur remplacement avec le futur conseil municipal jeunes.

Sécurité routière : Monsieur le Maire informe le conseil municipal des problèmes de sécurité routière dans les rues d'Ermington et André Hardy. Ces travaux peuvent être subventionnés au titre des amendes de police.

La commission voirie prévoit :

- Rue A. Hardy : 2 coussins berlinois, un panneau de rétrécissement de chaussée, 2 panneaux annonçant les coussins berlinois et 2 panneaux signalant la surélévation de la chaussée.
- Rue d'Ermington : 2 radars pédagogiques.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité des présents :

- Accepte la pose de coussins berlinois et de radars pédagogiques
- Sollicite les subventions auprès du Conseil Départemental correspondant au titre des Amendes de Police
- Autorise le Maire à signer toutes pièces consécutives à cette décision

Rambarde boucherie : les travaux ont été demandés à l'entreprise et la pose sera effectuée prochainement. Des volutes seront installées en supplément sur la rambarde et sur les rampes.

La couleur retenue sera marron (6 voix).

Abris bus du pont du Vey : la commission travaux (M. Modeste) a défini un emplacement potentiel (sortie piétonne du parking des pommiers), le ramassage se faisant 10 m plus bas. Il pourrait être installé une lampe solaire. Adopté à l'unanimité des présents. La commune demandera à la mairie du Vey de participer aux travaux car une majorité d'enfants est du Vey.

Logement de la poste : les plans rectifiés à la demande des membres du conseil municipal ont été envoyés en amont à chacun. La formule studio est adoptée à l'unanimité. Concernant le second logement composé sur le plan de 3 chambres dont une sous les combles, le conseil municipal attend de connaître le coût de la 3^{ème} chambre qui nécessite un escalier pour se décider.

Questions diverses

↳ Création d'un conseil municipal jeunes à voir pour septembre

↳ Dégradations dans la cour de l'ancienne école maternelle : un courrier doit être fait aux parents des jeunes concernés

↳ Le port du masque est obligatoire sur les bords de l'Orne des affiches sont mises à chaque entrée.

↳ Des panneaux indiquant le Chemin des Arts seront mis entre la Rue d'Ermington et le chemin qui arrive sur les bords de l'Orne.

↳ Des panneaux seront mis sur les passerelles afin de dégager la responsabilité de la commune lors de leur utilisation

↳ Banc offert par Madame CARTWRIGHT : cette habitante Anglaise de Cossesseville a proposé d'acheter un banc et de l'installer dans le bourg de Clécy, en souvenir des moments passés avec son mari récemment décédé.

↳ Le marché estival : une vingtaine d'exposants a répondu présent pour le marché qui doit débiter le dimanche 27 juin, un article a été fait dans le journal « L'Orne Combattante ». Le marché nocturne est à l'étude et pourrait se tenir un jeudi soir en juillet sur les bords de l'Orne, si les exposants sont suffisamment nombreux

↳ Fleurissement : un des devis de l'entreprise MONY a été signé, les jardinières ont été installées, il faudra réfléchir au fleurissement de l'automne, et peut-être mettre le terrain à côté du terrain de foot en jachère.

Fin de la séance à 22H40